GO/AM

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

DECRET N° 2020-__0420___/PRES/PM/MESRSI/ MFPTPS/ MINEFID/ portant création d'emplois au Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique.

LE PRESIDENT DU FASO, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

VU la Constitution ;

VU le décret n°2019-0004/PRES du 21 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre :

VU le décret n°2019-0042/PRES/PM du 24 janvier 2019 portant composition du Gouvernement;

VU le décret n°2019-0139/PRES/PM/SGG-CM du 18 février 2019 portant attributions des membres du Gouvernement;

VU la loi n°025-2010/AN du 18 mai 2010 portant régime juridique applicable aux emplois des enseignants-chercheurs, des enseignants hospitalo-universitaires et des chercheurs au Burkina Faso et son modificatif la loi n°036-2016/AN du 24 novembre 2016;

VU la loi n° 010/2013/AN du 30 avril 2013 portant règles de création d'établissements publics ;

VU le décret n°2002-113/PRES/PM/MESS/RS/MFB du 20 mars 2002 portant érection du Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST)en établissement public de l'Etat à caractère scientifique, culturel et technique;

VU le décret n°2014-612/PRES/PM/MEF du 24 juillet 2014 portant statut général des établissements publics de l'Etat à caractère scientifique, culturel et technique (EPSCT);

VU le décret n°2016-382/PRES/PM/MESRSI du 20 mai 2016 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation;

VU le décret n° 2019-0435/PRES/PM/MESRSI/MINEFID/MS du 09 mai 2019 portant organisation des emplois des enseignants-chercheurs, des enseignants hospitalo-universitaires et des chercheurs et réglementation des fonctions d'enseignant à temps plein et d'ingénieur de recherche;

VU les résultats obtenus par les chercheurs du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique à la 41^{ème} session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI) du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), tenue du 08 au 17 juillet 2019 à Bangui en République;

- centrafricaine (RCA), transmis par lettre n°107.2019/CAMES/SG/KP du 25 septembre 2019 ;
- Sur rapport du Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation;
- Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 22 avril 2020;

DECRETE

Article 1: Il est créé au titre de l'année 2019, trente-quatre (34) emplois de chercheurs au Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) répartis ainsi qu'il suit :

1) trois (03) emplois de Directeur de recherche dont :

- un (01) emploi de Directeur de recherche en Entomologie à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA);
- un (01) emploi de Directeur de recherche en Biologie et santé animales à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA);
- un (01) emploi de Directeur de recherche en Biologie et Ecologie Animales à l'Institut de Recherche en Sciences de la Santé (IRSS);

2) neuf (09) emplois de Maître de recherche dont :

- un (01) emploi de Maître de recherche en Anthropologie et sociologie de la santé à l'Institut des Sciences des Sociétés (INSS);
- un (01) emploi de Maître de recherche en Ingénierie biologique-Machinisme agricole à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA);
- un (01) emploi de Maître de recherche en Génétique et amélioration des plantes à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA);
- un (01) emploi de Maître de recherche en Biologie et Ecologie Végétales à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA);

- un (01) emploi de Maître de recherche en Systèmes de Production Animale et Agrostologie à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA);
- un (01) emploi de Maître de recherche en Agronomie-Amélioration des plantes à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA);
- un (01) emploi de Maître de recherche en Agro-pédologie et gestion des ressources naturelles à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA);
- un (01) emploi de Maître de recherche en Phytopathologie à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA);
- un (01) emploi de Maître de recherche en Agroforesterie à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA).

3) vingt-deux (22) emplois de Chargé de recherche dont :

- un (01) emploi de Chargé de recherche en Sciences du sol à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA);
- deux (02) emplois de Chargé de recherche en Génétique et amélioration des plantes à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA);
- un (01) emploi de Chargé de recherche en Biologie et Ecologie Végétales à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA);
- un (01) emploi de Chargé de recherche en Hydraulique agricole à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA);
- un (01) emploi de Chargé de recherche en Génétique animale à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA);
- un (01) emploi de Chargé de recherche en Santé Publique option Epidémiologie à l'Institut de Recherche en Sciences de la Santé (IRSS);
- un (01) emploi de Chargé de recherche en Santé Publique à l'Institut de Recherche en Sciences de la Santé (IRSS);

- un (01) emploi de Chargé de recherche en Pharmacie galénique à l'Institut de Recherche en Sciences de la Santé (IRSS);
- un (01) emploi de Chargé de recherche en Parasitologie à l'Institut de Recherche en Sciences de la Santé (IRSS);
- un (01) emploi de Chargé de recherche en Physique (Physique des matériaux et Energétique) à l'Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies (IRSAT);
- un (01) emploi de Chargé de recherche en Génie industriel à l'Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies (IRSAT);
- deux (02) emplois de Chargé de recherche en Biochimie-Microbiologie à l'Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies (IRSAT);
- un (01) emploi de Chargé de recherche en Nutrition-Sciences des Aliments à l'Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies (IRSAT);
- un (01) emploi de Chargé de recherche en Socio-anthropologie du développement à l'Institut des Sciences des Sociétés (INSS);
- un (01) emploi de Chargé de recherche en Linguistique et didactique des langues à l'Institut des Sciences des Sociétés (INSS);
- un (01) emploi de Cchargé de recherche en Sciences de l'éducation à l'Institut des Ssciences des Ssociétés (INSS);
- un (01) emploi de chargé de recherche en Philosophie (éthique, morale et politique) à l'Institut des Ssciences des Sociétés (INSS);
- un (01) emploi de chargé de recherche en Sociologie rurale à l'Institut des sciences des sociétés (INSS);
- un (01) emploi de chargé de recherche en Géographie de la population à l'Institut des sciences des sociétés (INSS);
- un (01) emploi de chargé de recherche en Economie du développement à l'Institut des sciences des sociétés (INSS).

<u>Article 2</u>: Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale et le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 08 juin 2020

Roch Marc Christian KABORE

Le Premier Ministre

Christophe Joseph Marie DABIRE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale

Alkassoum MAIGA

Séni Mahamadou **OUEDRAOGO**

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement

Lassané KABORE